

## MARTINIQUE

Un partenariat public-privé pour mettre en place un transport en commun en site propre



**La Région Martinique et le groupe Vinci ont signé un contrat de partenariat pour une durée de 20 ans. Ainsi, la Martinique sera dotée dès 2016 d'un transport en commun en site propre, le premier en Outre-mer.**

### CONTEXTE

La plaine située entre Fort-de-France et le Lamentin est un espace plan qui concentre la majeure partie des activités économiques et donc des emplois. Les voies d'accès au centre-ville sont ainsi fortement congestionnées aux heures de pointe. D'ailleurs, la Martinique est le département d'Outre-mer où la proportion de ménages possédant au moins une voiture est la plus élevée. Face à un lourd déficit d'organisation et d'équipement en matière de transport collectif, doublé d'une saturation quasi permanente du réseau routier (plus de 100 000 véhicules/jour entre Fort-de-France et Le Lamentin), les collectivités territoriales martiniquaises ont décidé de réorienter leurs efforts au profit de la modernisation des transports publics collectifs, par la mise en place du projet de transport.

### DESCRIPTIF

Caraibus est la filiale du Groupe Vinci prestataire du contrat de partenariat initié par la Région Martinique dans le cadre du projet de Transport collectif en site propre (TCSP). La société sera en charge de la conception d'ouvrages spécifiques (stations, pôles d'échange, centre de maintenance) ainsi que de l'entretien de l'ensemble du réseau. Le projet de TCSP vise la mise en place de deux lignes de transport, libres de toute circulation automobile sur un parcours de 14 km. Il s'inscrit dans l'effort de modernisation des transports publics collectifs initié par les collectivités territoriales martiniquaises. Afin d'améliorer la desserte des usagers en provenance du nord et du sud de la Martinique, 18 stations intermédiaires seront implantées le long du site propre, ainsi que deux nouveaux pôles d'échanges dotés de parcs-relais en extrémité du tracé. Les bus à haut niveau de service (BHNS), d'une longueur de 24 mètres et composés de trois sections articulées, pourront accueillir 140 passagers assis avec une fréquence de passage de 5 minutes en heure de pointe.

### IMPACTS

- Le réseau qui sera ouvert en 2016 permettra de desservir 70 % de la population martiniquaise.
- Le TCSP c'est : 14 km de voie express, 3 à 6 millions de passagers par an, des bus d'une capacité de 140 passagers, 18 stations desservies toute les 5 minutes.

19/11/2013

Date de début  
du projet

02/10/2035

Date de fin du  
projet



Fort-de-France, Martinique  
Localisation



Mobilités et transports,  
Infrastructures  
sector(s)



Prêt  
financing tool(s)



39 000 000 EUR  
Montant du financement



20 ans  
Durée du financement

Caraibus (Vinci)  
Bénéficiaires

La Caisse des Dépôts et des  
Consignations (CDC)  
Cofinanceurs

